

**CONCOURS INTERNATIONAL DE DANSE**  
THÉÂTRE GABRIELLE ROBINNE MONTLUÇON

**LES ARTS EN COEUR**

design graphique MAGDOUSIA - www.magdesign.com - 06 79 36 35 96

MONTLUÇON  
LE TALON D'ACHILLE LIBRAIRIE

www.ecoleisadora.com | lesartsencoeur@orange.fr  
tél : +33 470 05 74 66 | mob : +33 611 86 14 17

**2 JOURS**

**CONCOURS : 5 - 6 avril 2025**

au Théâtre Gabrielle Robinne Montluçon (03 Allier)

**CONTACT :**

Email : [lesartsencoeur@orange.fr](mailto:lesartsencoeur@orange.fr)

Site : <http://www.ecoleisadora.com>

Tous les courriers sont à adresser à :

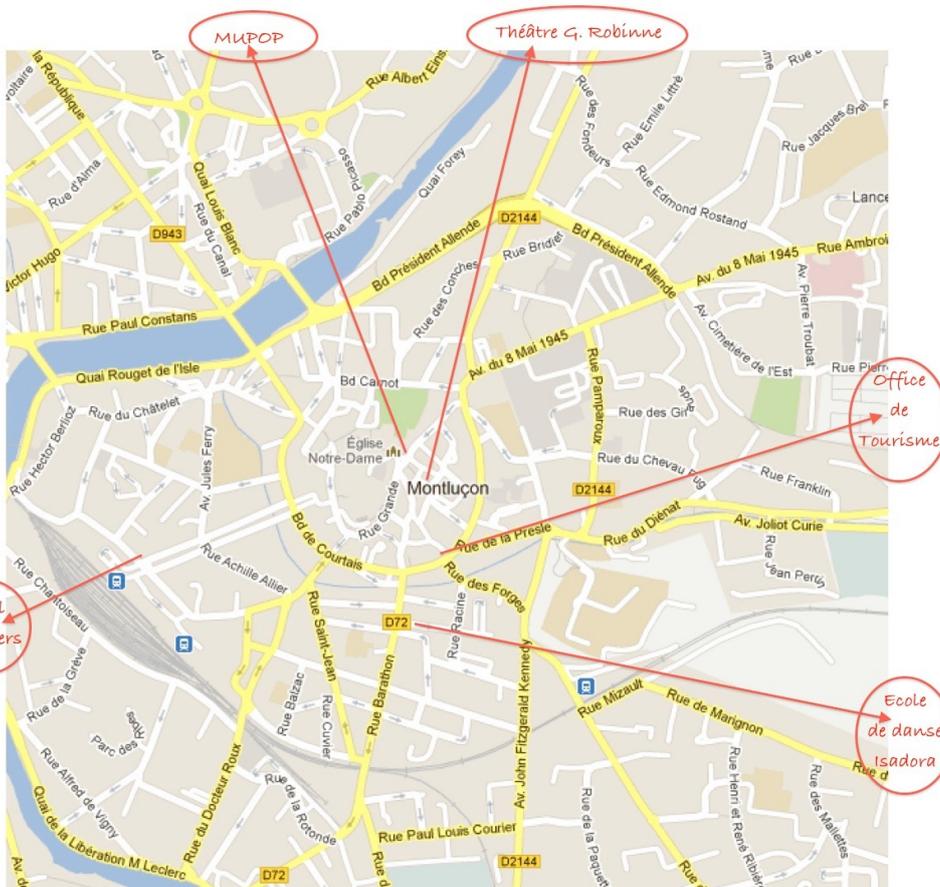
«Les Arts en Coeur» à l'attention d'Alexandra Martin Volcovici  
2 ter rue Molière 03100 Montluçon



## Théâtre Gabrielle Robinne :

Place de la Comédie 03100 Montluçon

Tel : 04 70 02 27 28



### **Office de Tourisme :**

67 ter Bd de Courtais

Tel : 04.70.05.11.44

Site : <http://www.montlucontourisme.com/fr/>

### **The Original Hôtel L'Univers :**

(Gare)

**(Partenaire exclusif / Tarif Sportif)**

38 Avenue Marx Dormoy

(A 10mn à pied du Théâtre)

Tel : 04 70 05 33 47

Site : <http://www.hotel-montlucon.fr/>

### **Ecole de Danse Isadora :**

2 ter rue Molière

Tel : 06 11 86 14 17

Site : <http://www.ecoleisadora.com>

**MUPOP** (Musée Interactif qui vaut le détour ... N'hésitez pas entre 2 répétitions ;-)

3 rue Notre-Dame, Passage du Darot,

Tel : 04 70 02 19 62

Site : [www.mupop.fr/](http://www.mupop.fr/)

**Direction Artistique : Alexandra Martin-Volcovici et Cathy Bisson (CNSMD Paris)**

**Concours Parrainé par :**  
**Isabelle RIDDEZ et Cathy BISSON**  
**(Professeurs au CNSMD Paris)**



**MERCI DE BIEN LIRE la DEFINITION DES DIFFERENTS NIVEAUX du Concours L.A.C.**

**3 niveaux «LOISIRS» «ESPOIRS» et «PRE-PRO»**

Le niveau «**LOISIRS**» correspond à tous ceux qui aiment la scène, la **danse en terme de « Loisirs »** et qui ne veulent pas en faire leur métier. Ils participent au concours comme but de travail, pour le plaisir de se dépasser. Ce niveau n'est autorisé qu'aux élèves vraiment «amateurs» qui ne prennent qu'un ou deux cours de danse par semaine.

Le niveau «**ESPOIRS**» permet à des candidats espérant faire de la danse leur métier, d'être jugés par des professionnels qui apprécieront en particulier le potentiel de l'élève. Ce niveau est aussi approprié aux élèves prenant plusieurs cours de danse par semaine et habitués à présenter 2-3 concours dans l'année.

Le niveau «**PRE-PRO**» correspond aux élèves engagés dans un circuit pré-professionnel, avec un rythme quotidien de cours de danse, ayant l'habitude de la scène (Spectacles ou Concours).

**3 catégories «Individuel» «Duo» et «Groupe»**

Groupe à partir de 3 élèves jusqu'à 15 danseurs maximum.

Les danseurs du duo ou des groupes doivent se situer dans la tranche d'âge de la catégorie (Pas de notion de moyenne d'âge).

**6 disciplines**

**«Danse Classique» «Néo-classique» «Modern'jazz» «Contemporain»**  
**«DANSES URBAINES» et «Mix-Arts»**

**Néo-classique** : permet aux danseurs plus de liberté dans le choix des musiques et surtout une **vision chorégraphique plus contemporaine** de la danse classique. (Repères Chorégraphiques : Ballets de Balanchine, Neumeier, Kylian, Forsythe ...)

**Mix-Arts**: Sont réunis dans cette catégorie, tous ceux qui veulent expérimenter la **CREATION** à travers le « **mélange** » des arts ! Créer en solo, duo ou groupe une pièce chorégraphique en mêlant la Danse aux autres arts comme le chant, la musique, le théâtre, le cirque ou les arts plastiques ...Tous styles confondus et toutes catégories d'âges confondues. **Seront jugés, le lien entre la Danse et les autres Arts, la technique de chacun, le sens artistique, la création chorégraphique, l'originalité ...** Des artistes en « direct Live » !

« Musique vivante et Danse », « Chant et Danse » « Théâtre et danse », « Cirque et danse », « Arts Plastiques et Danse » etc ...

**DANSE CLASSIQUE**

CLASSIQUE INDIVIDUELS	Degrés / Age (A la date du concours)	Variation libre	Durée
LOISIRS (Voir Liste de Pas imposés)	<b>INITIATION 6-7 ANS</b> Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans) Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire A : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Intermédiaire B : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé A : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Avancé B : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur A : 16 ans révolus et + Supérieur B : 16 ans révolus et +	<b>IMPOSEE ½ pointes *</b> ½ pointes ½ pointes ½ pointes Pointes ½ pointes Pointes ½ pointes Pointes	/ Max 1'30 Max 1'30 Max 1'30 Max 1'30 Max 1'45 Max 1'45 Max 1'45 Max 1'45
ESPOIRS (Variations Libres)	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans) Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire A : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Intermédiaire B : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	½ pointes ½ pointes ½ pointes Pointes Pointes Pointes	Max 1'30 Max 1'45 Max 2' Max 2' Max 2' Max 2'
PRE-PRO (Variations Libres)	Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	½ pointes Pointes Pointes Pointes	Max 2' Max 2' Max 2' ou Répertoire Max 2' ou Répertoire

**Rappel : Les variations du répertoire ne sont pas autorisées en niveau «Loisirs» ni en «Espoirs»  
Pour les PRE-PROS : Attention à ne pas mélanger les versions des variations du Répertoire.**

\* **INITIATION** : La variation imposée sera disponible à partir du 15 janvier 2025

CLASSIQUE DUO ou GROUPE	Degrés / Age (A la date du concours) (Pas de notion de moyenne d'âge)	Variation libre	Durée max
LOISIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	½ pointes ½ pointes ½ pointes ½ pointes ou Pointes ½ pointes ou Pointes	3' max
ESPOIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	½ pointes ½ pointes ½ pointes ou Pointes ½ pointes ou Pointes Pointes	3' max
PRE-PRO	Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	½ pointes ou Pointes Pointes Pointes Pointes	4' max ou Répertoire

Les «Pas de deux du répertoire » ne sont autorisés que dans la catégorie «Pré-Pro» (Avancé ou Supérieur)

**MODERN'JAZZ**

<b>MODERN'JAZZ INDIVIDUELS</b>	<b>Degrés / Age (A la date du concours)</b>	<b>Variation libre Durée</b>
LOISIRS	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans) Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max
ESPOIRS	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans) Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max
PRE-PRO	Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max

<b>MODERN'JAZZ DUO ou GROUPE</b>	<b>Degrés / Age (A la date du concours) (Pas de notion de moyenne d'âge)</b>	<b>Variation libre Durée</b>
LOISIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
ESPOIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
PRE-PRO	Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	4' max

**CONTEMPORAIN**

<b>CONTEMPORAIN INDIVIDUELS</b>	<b>Degrés / Age (A la date du concours)</b>	<b>Variation libre Durée</b>
LOISIRS	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans) Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max
ESPOIRS	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans) Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max
PRE-PRO	Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max

<b>CONTEMPORAIN DUO ou GROUPE</b>	<b>Degrés / Age (A la date du concours) (Pas de notion de moyenne d'âge)</b>	<b>Variation libre Durée</b>
LOISIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
ESPOIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
PRE-PRO	Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	4' max

**HIP-HOP - GROUPES**

<b>HIP-HOP GROUPE</b>	<b>Degrés / Age (A la date du concours) (Pas de notion de moyenne d'âge)</b>	<b>Durée</b>
LOISIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
ESPOIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
PRE-PRO	Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	4' max

**NEO-CLASSIQUE :**

Rappel : Néo-classique : permet aux danseurs plus de liberté dans le choix des musiques et surtout une vision chorégraphique plus contemporaine de la danse classique. (Repères Chorégraphiques : Ballets de Balanchine, Neumeier, Kylian, Forsythe ...)

Le jury est libre de classer le candidat «hors concours» ou de reclasser l'élève en danse classique, si la variation ne correspond pas au style néo-classique.

NEO-CLASSIQUE (INDIVIDUELS)	Degrés / Age (A la date du concours)	Variation libre	Durée max
LOISIRS	Intermédiaires : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancés : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieurs : 16 ans révolus et +	½ pointes ½ pointes ou pointes Pointes	2' max
ESPOIRS	Intermédiaires : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancés : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieurs : 16 ans révolus et +	Pointes Pointes Pointes	2' max
PRE-PRO	Intermédiaires : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancés : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieurs : 16 ans révolus et +	Pointes Pointes Pointes	2' max

NEO-CLASSIQUE (DUOS ou GROUPES)	Degrés / Age (A la date du concours) (Pas de notion de moyenne d'âge)	Variation libre	Variation libre Durée
LOISIRS	Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	½ pointes ½ pointes ou Pointes ½ pointes ou Pointes	3' max
ESPOIRS	Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	½ pointes ou Pointes Pointes Pointes	3' max
PRE-PRO	Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	Pointes Pointes Pointes	4' max

## DISCIPLINE «MIX-ARTS»

Sont réunis dans cette discipline, tous ceux qui veulent expérimenter la **CREATION** à travers le **mélange des arts** ! Créer une pièce chorégraphique avec des musiciens sur scène, ou des comédiens, ou des artistes de cirque ou des plasticiens ...  
Tous styles confondus (Classique, Modern'jazz, contemporain, autres styles ...) et toutes catégories d'âges confondus.

Pour la catégorie «PRO» cela peut être un extrait de création en cours, une proposition de spectacle en devenir ...

Seront jugés, le lien entre la danse et les autres arts, la technique de chacun, et le sens artistique, la création chorégraphique, l'originalité ...

### **Exemples de disciplines : (liste non exhaustive)**

« Musique vivante et Danse », « Théâtre et Danse », « Cirque et Danse », « Arts Plastiques et Danse »

<b>Discipline «MIX-ARTS» (SOLO, DUO ou GROUPE)</b>	<b>Disciplines (Musiciens, danseurs / Théâtre, danse / Cirque, Danse / Arts Plastiques, danse etc...)</b>	<b>Durée max</b>
LOISIRS	Aucune limite d'âge	5' max
ESPOIRS	Aucune limite d'âge	5' max
PRE-PRO	Aucune limite d'âge	6' max

- Cette discipline « Mix-Arts » aura droit à 3 effets scénographiques. Une CONDUITE (Lumière-Son) (Voir annexe) est à retourner **avant le 22 mars 2025 (dernier délai)**
- Temps de répétition sur scène : **10mn maximum (mise en place avec ou sans musique, éclairage etc ...)**
- Temps d'installation sur scène avant passage : **2 mn maximum**
- Un accès aux coulisses est possible pour l'aide éventuelle d'un technicien (en cas d'installation particulière de décors ou autres accessoires) : En faire la demande à l'inscription.
- Concernant d'éventuels accessoires ou décors, merci de bien vouloir lire les recommandations à ce sujet.

**LISTE de PAS pour DANSE CLASSIQUE INDIVIDUELS «LOISIRS»**

**Conseils aux professeurs :**

**Afin de ne pas mettre l'élève en difficulté, nous vous conseillons de construire la variation en fonction de votre élève** en favorisant le placement, l'expression et le côté ludique pour les enfants ...

Voici une liste de pas en fonction du degré dans lequel vous présentez vos élèves, mais **vous n'êtes pas obligés de tous les utiliser**. la variation peut cependant contenir les pas du degré inférieur mais **en aucun cas ceux du degré supérieur sous peine de pénalités (-2 points pour une variation jugée trop difficile pour le candidat)**

INITIATION 6-7 ans	<b>VARIATION IMPOSEE</b> disponible à partir du 15 janvier 2025
<b>DEGRES</b>	<b>PAS « CLASSIQUE LOISIRS »</b>
«Base» 8-9 ans <b>(Il est conseillé de décomposer les pas)</b>	Port de bras en appui sur 2 pieds, <b>Dégagés</b> (4ème devant, à la 2nde et/ou en arabesque), Glissade en 2nde, pas de bourrée avec coupé ou deg 2nde sur fondu, <b>Retiré 1/2 points</b> , Relevé en 5ème. <u>Sauts</u> : Soubresauts, changements de pieds, échappé en 2nde, saut de chat, pas chassés, sissonne 2nde
«Préparatoire» 10-11 ans	Tous Dégagés, glissade 2nde, Retiré, 1ère arabesque à plat, échappé 2nde sur ½ pointes <u>Éléments de rotation ou diagonale</u> : <b>1/2 ou 1 pirouette en dehors</b> , Assemblée soutenue, piqué sans tourner. <u>Sauts</u> : Sissonne 2nde, Sissonne arabesque, Petit jeté, Assemblée 2nde, Chassés <u>Garçons</u> : Préparation aux tours en l'air (par ½ tour)
«Intermédiaire A» 12-13 ans	<u>Éléments d'adage</u> : Développé 4ème devant, Développé 2nde, Attitudes, Piqué arabesque, pas de bourré retirés <u>Éléments de rotation ou diagonale</u> : <b>1 ou 2 pirouettes en dehors</b> ou/et <b>1 pirouette en dedans</b> , Piqués en tournant simples <u>Sauts</u> : Sissonne passé assemblée, Entrechats 3 et 4, Ballonnés, Gd jeté en tournant (ou entrelacés) <u>Garçons</u> : 1 tour en l'air
«Intermédiaire B» 12-13 ans sur pointes	Echappés, Relevés, Pas de bourré, Piqués, <b>1 pirouette en dehors ou/et en dedans</b> , petite menée. <u>Éléments de diagonale</u> : piqué sans tourner, piqué en tournant, Assemblée soutenue
«Avancé A» 14-15 ans sur 1/2 pointes	<u>Éléments d'adage</u> : Arabesques, Développé 4ème devant, Développé 2nde, Promenade attitude, Relevé attitude. <u>Éléments de rotation ou diagonale</u> : <b>2 pirouettes en dehors</b> et <b>1 en dedans</b> , emboîtés par 1/2 tour, piqués en tournant simples <u>Éléments de sauts et de petite batterie</u> : Echappé battu, entrechats 3 et 4, Brisé, grand jeté <u>Garçons</u> : Libre
«Avancé B» 14-15 ans sur pointes	Piqué arabesque, relevé en arabesque ou attitude, développé 2nde, sissonne sur pointes ... <u>Éléments de rotation ou diagonale</u> : <b>1 ou 2 pirouettes en dehors</b> et <b>1 en dedans</b> , Diagonale de Piqués, déboulés(ou chaînés) avec fin de diagonale avec retiré.
«Supérieur» A et B 16ans et + sur pointes	<u>La variation est LIBRE</u> mais ne doit pas rechercher absolument les difficultés techniques. <u>Rappel</u> : Les critères pris en compte sont la propreté d'exécution, le placement, la coordination, la musicalité, l'expression artistique et la mise en valeur de l'élève.

Les pas des variations des niveaux «Espoirs» et «Pré-Pro» (Tous degrés) sont libres.

## ARTICLE N°1 : ORGANISATION

Sous réserve de modifications, en fonction du nombre de candidats inscrits dans chaque catégorie

- **Répétitions les matins.** Les répétitions sont obligatoires pour tous les candidats.
  - **Concours les après-midi à partir de 14h.**
  - MASTER CLASS offerte aux candidats (à partir du niveau Espoirs Préparatoires)
  - **Dimanche fin de journée :** Spectacle de clôture, Palmarès-remise des prix à partir de 20H,
- Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier ce calendrier, l'organisation et le présent règlement en fonction des inscriptions. Cet article et ce document ne sont pas contractuels.

## ARTICLE N°1 BIS : CLOTURE DES INSCRIPTIONS

L'organisation du concours se réserve le droit de clôturer les inscriptions dès que le quota maximum de candidats est atteint.

## ARTICLE N°2 : LIEUX du concours:

- Répétitions, Echauffement et Concours : **Théâtre Gabrielle Robinne**
- LE CONCOURS EST OUVERT AU PUBLIC
- MASTER CLASS : **Ecole de danse ISADORA-VOLCOVICI, 2 ter rue Molière**

## ARTICLE N° 3 : CHARTE du concours:

Recevoir tous les candidats quel que soit leur niveau dans les mêmes conditions que des professionnels :

- **Répétition sur scène** (Placement sur scène sans musique en petits groupes et passage en musique dans l'ordre du concours)
  - **Espace (Foyer) avec tapis de scène et barres pour se chauffer**
  - **Un jury de qualité**
  - **Re-lecture** possible des chorégraphies Pré-Pro par le jury. (Voir Article 13)
- Les meilleures conditions possibles dans le Respect, l'Amitié, l'Entraide et la Solidarité.

## ARTICLE N°4 : RECOMPENSES:

**Médaille d'Or** avec félicitations (A partir de 18/20)

**Médaille d'Or** à l'unanimité (17/20)

**Médaille d'Or** (16/20)

**Médaille d'Argent** (15/20)

**Médaille de Bronze** (14/20)

1er accessit (13/20)

2ème accessit (12/20)

3ème accessit (11/20)

Encouragements du jury (10/20)

Diplôme de participation (en dessous de 10/20)

Coup de coeur du jury, Prix de la ville de Montluçon, Prix du Conseil Général, Prix du Conseil Régional, Prix du meilleur danseur «Espoir», Prix de la Musicalité toutes catégories confondues, Grand Prix COPPELIA, GRAND PRIX LES ARTS EN COEUR. Stages de danse, Divers cadeaux, accessoires de danse ... Ils ne pourront être échangés ou reportés.

## ARTICLE N° 5 : RECOMPENSES pour le niveau « PRE-PRO »:

Sur décision du jury les médaillés d'Or pourront se voir décerner une somme en numéraire.

## ARTICLE N°6 : JURY

Le jury sera composé de personnalités du monde de la Danse et du spectacle.

Le jury se réserve le droit de ne pas décerner toutes les récompenses, les cadeaux, stages ou prix en numéraires.

**Ses notes et décisions sont souveraines et sans appel.**

## ARTICLE N° 7 : TENUES AUTORISEES

**Individuels Classique et Néo-classique « LOISIRS et ESPOIRS »:**

- Filles : justaucorps de couleur pastel sans manches, collant clair, **SANS JUPETTES.**
- Garçons : Justaucorps blanc ou teeshirt blanc, collant gris et élastique de taille. (Si possible éviter les collants noirs le fond de scène et le tapis de scène étant noirs)

**Individuels Classique et Néo-classique « PRE-PRO »:**

- Filles : Costume court, ou du répertoire autorisé.  
(ex: Pour un robe, cela doit rester fluide et laisser absolument les jambes visibles ! sous peine de pénalité). En cas de doute, envoyer une photo du costume porté par le danseur à l'adresse mail du concours : [lesartsencoer@orange.fr](mailto:lesartsencoer@orange.fr)
- Garçons: Costume autorisé

**Individuels autres disciplines :** Tenue libre (Noir déconseillé à cause du fond et tapis noirs) Conseils : Justaucorps ou Teeshirt couleur, short, Combi-short ou pantalon, robe courte ...

**«Mix-Arts» + Duos et Groupes toutes disciplines :** Costume autorisé.

Lors du palmarès, tous les candidats se présenteront sur scène, dans la tenue dans laquelle ils ont concouru.

Les costumes seront autorisés pour le spectacle de clôture à tous les candidats sélectionnés.

## **ARTICLE N° 8 : ACCESSOIRES et DECORS**

Les Accessoires ou décors sont autorisés s'ils peuvent être placés et déplacés très rapidement et s'ils ne laissent aucune trace sur scène (**confettis, liquide, fumigène, talc ou assimilés, sont interdits**).

Ils ne doivent en aucun cas risquer d'endommager le tapis de scène, ou risquer de causer une chute de l'un des danseurs. Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles de sécurité sont exclus (fumigène, carbo-glace sont interdits).

En cas de doute, seule la décision du régisseur général du théâtre Gabrielle Robinne sera pris en compte.

En cas de dégâts ou de préjudice quel qu'il soit, les candidats en cause pourraient être tenus pour responsables.

## **ARTICLE N° 9 : MUSIQUE**

Envoyer par « **WETRANSFER** », le fichier musical en **.WAV** (Pas de format MP3) **après avoir reçue la convocation** (pour avoir le N° de passage 😊) . **ENVOI GROUPÉ par le professeur.**

**N° passage, Nom, Prénom, discipline, catégorie** (Solo duo ou groupe), **niveau** (Loisirs, espoirs ou Pré-pro), **degré** du candidat.  
(Exemple : **01, MARTIN, LEONIE, Classique, Solo, Loisirs, Préparatoire**)

\* En cas de coupure musicale, celle-ci doit être faite à la fin d'une phrase musicale avec un dépassement de 10" max). Il est obligatoire de prévoir un double par candidat à apporter pour la répétition sur clef USB.

## **ARTICLE N° 10 : SCENE**

La scène du Théâtre Gabrielle Robinne mesure 10 mètres de cadre de scène sur 10 mètres de profondeur. Pente 0%  
Les **entrées des variations individuelles se feront côté cour et les sorties côté jardin** (sauf variations du répertoire).

## **ARTICLE N° 11 : PASSAGE des CANDIDATS**

Les candidats passeront sur scène du plus jeune au plus âgé de chaque degré.

Les candidats «Espoirs» passeront après les candidats «Loisirs».

Toutes les candidatures «Pré-Pro» (toutes disciplines confondues) passeront ensemble, (Si le nombre de candidats le permet).

Toute personne absente lors de l'appel des candidats sera éliminée.

Le candidat ayant atteint l'âge limite d'un degré le jour du concours, devra se présenter dans le degré supérieur (dérogation possible en fonction de la date anniversaire).

**Un candidat médaillé d'Or (avec Félicitations du Jury) doit se présenter l'année suivante dans le degré supérieur, ou dans le niveau supérieur .**

Les professeurs peuvent présenter une même variation individuelle pour plusieurs candidats.

**ATTENTION :**

**40 passages par école de danse est le maximum autorisé.**

**Chaque candidat ne peut dépasser 4 passages sur scène.**

Tous les candidats devront être présents, au lieu et à l'heure indiqués sur la convocation **MUNIS D'UNE PIECE D'IDENTITE (qui sera demandée en cas de doute sur l'âge des candidats)** (Déroulement des épreuves sur les convocations).

## **ARTICLE N°12 : DEROGATIONS d'âge**

Une dérogation concernant l'âge d'un candidat **pour les groupes** pourra être accordée par les organisateurs du concours, sur demande écrite par mail, après étude du dossier d'inscription.

## **ARTICLE N° 13 : RE-LECTURE et MASTER CLASS**

Certains candidats Prépro (Solo, duo ou groupe), pourront être retenus par le jury pour participer à une re-lecture de leur travail. Le jury est libre de sa décision.

Une Master Class sera offerte aux candidats à partir du niveau Espoirs Préparatoires (dans la mesure du possible, puisque le nombre d'élèves sera limité à 20 par classe). Seuls ceux qui auront coché la case sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet de cette re-lecture ou de ces Master class. (Dans l'ordre d'arrivée des dossiers)

## **ARTICLE N° 14 : SPECTACLE DE CLÔTURE**

Certains des candidats seront appelés à participer au spectacle de clôture sur décision du jury.

Les costumes seront autorisés à cette occasion.

Tous les candidats (tous niveaux, et toutes catégories et tous styles confondus) participants au concours, s'engagent à danser s'ils sont retenus par le jury. Ils ne reçoivent aucun cachet ni rétribution.

Ce spectacle sera donné pendant les délibérations du jury le dimanche, et pourra être l'occasion d'admirer et d'écouter d'autres artistes, danseurs, musiciens, comédiens ...

Le public pourra réserver ses places pendant toute la période du concours. Le prix des places sera donné ultérieurement.

Ce spectacle est offert gratuitement à tous les candidats et professeurs accompagnants leurs élèves.(sur présentation de leur badge avec photo).

### **ARTICLE N°15 : DROITS D'AUTEUR**

Dans le cadre de la réglementation sur les droits d'auteur, il est impératif d'obtenir l'autorisation du chorégraphe ou de ses descendants pour présenter des chorégraphies d'artistes du 20ème et 21ème siècle. Le non-respect de ces recommandations peut entraîner la disqualification des candidats. (Autorisation sur papier libre à joindre au dossier d'inscription)

### **ARTICLE N° 16 : ACCES PROFESSEURS et CANDIDATS**

Les professeurs seront seuls autorisés à accompagner leurs élèves pendant les répétitions et dans les loges, mais **ils ne sont pas autorisés (ni leurs élèves) à rester dans la salle de spectacle pendant la répétition des autres candidats !** Les professeurs n'auront pas accès aux coulisses durant les épreuves. Les professeurs et les candidats **munis de leur badge avec photo** pourront accéder gratuitement à la salle de spectacle pendant les épreuves du concours mais veilleront à limiter le va-et-vient.

### **ARTICLE N°17 : SPECTATEURS**

LE CONCOURS EST OUVERT AU PUBLIC.

Les applaudissements ne seront pas autorisés pour ne pas défavoriser les candidats.

**Les entrées et sorties seront autorisées exclusivement entre certains degrés**, afin de préserver les candidats et le calme dans la salle. **Merci de bien vouloir respecter les personnes bénévoles qui réguleront ces entrées et sorties.**

Les tarifs des places pour assister aux épreuves du concours ainsi que pour le spectacle de clôture seront donnés ultérieurement.

Une buvette et une petite restauration seront organisées sur place (café, Thé, Chocolat, Gâteaux, Sandwichs, Tarte, confiserie, boissons etc ....)

Des sanitaires et des poubelles sont à votre disposition au Théâtre Gabrielle Robinne. **Merci de bien vouloir faire respecter la propreté des lieux.**

### **ARTICLE N°18 : RESPONSABILITE**

Les organisateurs du concours, toute l'équipe ainsi que le personnel du Théâtre Gabrielle Robinne déclinent toute responsabilité en cas de vol, de préjudice quel qu'il soit, envers les candidats, les professeurs ou le public tant au cours des épreuves qu'au cours des déplacements occasionnés pour le concours.

Tout candidat accepte et reconnaît avoir lu le règlement du concours dans sa totalité en participant au concours «Les Arts en Coeur». **Chaque candidat doit être couvert par son assurance «Responsabilité Civile».**

### **ARTICLE N° 19 : NON respect du règlement :**

Les candidats fraudant sur leur âge ou niveau encourent la disqualification.

Le dépassement de temps, une tenue ou un comportement incorrect, le non-respect du règlement seront aussi des motifs de disqualification.

Le jury est habilité à reclasser les candidats en catégorie «Loisirs», «Espoirs» ou «Pré-Pro»

### **ARTICLE N°20 : PHOTOS et PRISES DE VUE**

Afin de ne pas nuire au bon déroulement du concours, **seuls des professionnels habilités par la direction du concours seront autorisés à photographier ou à filmer les candidats.**

Un photographe spécialisé en danse, sera présent le jour du concours. Les épreuves seront visibles sur internet quelques jours après le concours.

Les candidats n'ont aucun droit sur les photos ni prises de vue effectuées durant le concours et les répétitions. Tout cliché du concours pourra être utilisé par l'association «Les Arts en Coeur» sur son site, dans la presse ou sur internet à des fins publicitaires (pour toutes activités tels les stages, concours ou autres ...) et ce pour une durée de 10 ans.

### **ARTICLE N°21 : REMBOURSEMENT**

Aucun candidat (individuel, duo ou groupe) «absent» le jour du concours ou «blessé» ne peut prétendre à un remboursement de ses frais d'inscriptions ou d'adhésions, quel que soit le motif.

**Les Frais d'inscriptions ne seront remboursés qu'en cas d'annulation du concours par les organisateurs.**

**TOUTE INSCRIPTION AU CONCOURS L.A.C. IMPLIQUE L'ACCEPTATION DE CE REGLEMENT !**

## INSCRIPTIONS

**A envoyer par courrier ou par mail (envoi groupé avec les noms sous chaque photos):**  
[lesartsencoer@orange.fr](mailto:lesartsencoer@orange.fr)

- Bulletin d'inscription pour chaque passage (à remplir sur le site (fichier PDF))
- 1 photo portrait pour chaque candidat (Badge)
- 1 photo portrait «Professeur» (Badge)

**Les règlements se font uniquement en ligne sur le site sécurisé helloasso, via les liens suivants :**

Les inscriptions ne seront validées  
qu'une fois les frais d'inscriptions réglés et les bulletins réceptionnés.

**A envoyer par WETRANSFER :**

- Les musique des élèves d'une même école doivent être envoyées  
dans un **envoi groupé par le professeur après réception des convocations.**

**La clôture d'inscription est fixée au 12 mars 2025**